

FRANCE – Etiquetage à 2,5%

Par Christophe NOISETTE

Publié le 30/04/2000

Yves Montécot, président du Syndicat National de l'Industrie de l'Alimentation (Snia), a déclaré qu'il serait souhaitable de rendre obligatoire l'étiquetage des aliments composés pour le bétail contenant plus de 2.5% d'OGM. "Au-delà de ce taux, nous comptons mettre la mention « contient des OGM ».

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-etiquetage-a-25/